

Les grèves font partie intégrante de l'existence au Canada. Elles sont généralement préjudiciables pour les employés et la compagnie concernée, mais également pour le public, et elles ont pour conséquence de paralyser l'économie (les débardeurs, les compagnies aériennes). Quel gaspillage de précieuses ressources.

On aimerait penser que notre société a évolué au point où nous pouvons trouver de meilleurs moyens de régler nos différends.

Les grèves ne sont d'aucune utilité. Le moment est venu où il doit y avoir arbitrage obligatoire si les syndicats et le patronat ne parviennent pas à s'entendre. Notre système judiciaire fonctionne, comment se fait-il qu'un système analogue ne permette pas d'éviter les grèves, seules les parties au conflit peuvent régler les frais d'arbitrage, pas le contribuable.

Nous constatons que nos enfants sont pris en otage par une grève des professeurs, qu'est-ce qui ne tourne pas rond?

Harold Heidinger